



AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire du Pays de la Zorn se réunira le :

Jeudi 03 avril 2025 à 18H30
À la Maison du Pays de la Zorn à Hochfelden

Le Président,
Bernard FREUND



ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mars 2025.
3. Vote des taux d'imposition 2025.
4. Gestion des Milieux Aquatiques Prévention des Inondations et lutte contre l'Érosion : fixation du produit de la Taxe GEMAPI 2025.
5. Autorisations de programme, Crédits de paiement et Autorisations d'engagement.
6. Approbation des Budgets 2025.
7. Fongibilité M57.
8. Budget Annexes Ordures Ménagères : admissions en non-valeur.
9. Validation du rapport de présentation pour le recours à la Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du Multi-Accueil, du Relais Petite Enfance (RPE) et des périscolaires du territoire.
10. Subventions aux Associations pour l'année 2025.
11. Centre Aquatique Atoo-o : remplacement de l'armoire électrique.
12. Convention tripartite de gestion des terrains de football synthétiques.
13. Nouvelles modalités de mise en œuvre de l'offre de transport scolaire méridien.
14. Convention avec la Région Grand Est relative à la complémentarité de l'action publique dans le champ des aides aux entreprises.
15. Communication / divers.